

LE CALENDRIER

TYPE DE MOUVEMENT	DATES	NATURE DES OPÉRATIONS
<p>Mouvement intra-académique des personnels des corps nationaux d'enseignement du second degré, d'éducation, de psychologues de l'éducation nationale</p> <p>Les candidats au mouvement intra-académique peuvent formuler simultanément des demandes portant sur des postes spécifiques.</p>	LUNDI 14 MARS 2022 (12h) ⬇ VENDREDI 25 MARS 2022 (12h)	SAISIE SUR I-PROF des demandes de mutation
	VENDREDI 25 MARS 2022	Téléchargement des confirmations de demande sur SIAM/IPROF
	VENDREDI 25 MARS 2022 ⬇ MERCREDI 30 MARS 2022	Téléversement des formulaires de confirmation de demande de mutation et des pièces justificatives
	MERCREDI 30 MARS 2022	Date limite de retour des dossiers de demande de priorité au titre du handicap
	MERCREDI 27 AVRIL 2022 (12h)	Affichage sur I-Prof des projets de barèmes retenus  (Barèmes non définitifs)
	MERCREDI 27 AVRIL 2022 ⬇ MERCREDI 18 MAI 2022 (16h)	Transmission de pièces justificatives complémentaires éventuelles et des contestations écrites des barèmes.
	VENDREDI 20 MAI 2022 (14h)	Affichage des barèmes <u>définitifs</u>
	MERCREDI 1 ^{er} JUIN 2022	Affichage des résultats d'affectation sur IPROF-SIAM
Mouvement intra-académique des PEGC	MERCREDI 30 MARS 2022	Retour des dossiers à la DPE4
<p>Mouvement sur postes spécifiques académiques :</p> <p>Les candidats à des postes spécifiques peuvent simultanément formuler une demande pour le mouvement intra - académique</p>	LUNDI 14 MARS 2022 (12h) ⬇ VENDREDI 25 MARS 2022 (12h)	SAISIE SUR I-PROF des demandes de mutation
	VENDREDI 25 MARS 2022	Téléchargement des confirmations de demande sur SIAM/IPROF
	VENDREDI 25 MARS 2022 ⬇ MERCREDI 30 MARS 2022	Téléversement des formulaires de confirmation de demande de mutation et des pièces justificatives éventuelles
	MERCREDI 1 ^{er} JUIN 2022	Affichage des résultats d'affectation sur IPROF-SIAM
<p>Affectations provisoires des TZR :</p>	LUNDI 14 MARS 2022 (12h) ⬇ VENDREDI 25 MARS 2022 (12h)	Saisie des préférences des TZR <u>ATTENTION</u> Ne pas confondre le vœu qui affecte à titre définitif sur un poste fixe et la préférence d'un TZR à enseigner pour l'année dans un établissement. Toute saisie portant sur un vœu sera étudiée comme une demande d'affectation à titre définitif sur poste fixe.
	MARDI 14 JUIN 2022	Retour des formulaires de préférence.
	A COMPTER DU JEUDI 7 JUILLET 2022 (en fonction des disciplines)	Affichage IPROF des affectations retenues